



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par la C3SI, organisme de formation déclaré sous le numéro 52 44 08100 44 auprès de la DREETS Pays de la Loire.

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes CGV.

## 2. Inscription

Le livret d'accueil, le catalogue de formation et le règlement intérieur sont disponibles sur :

<https://c-trois-si.fr/nos-formations/>

L'envoi d'un bulletin d'inscription ou d'une convention signée vaut acceptation des présentes CGV et du règlement intérieur applicable.

Une confirmation écrite précisant les horaires et le lieu de formation est adressée au plus tard 10 jours avant le début de la session.

## 3. Droit de rétractation et annulation

### 3.1 Rétractation

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, le signataire dispose d'un délai de 15 jours à compter de la signature de la convention pour se rétracter par lettre recommandée.

### 3.2 Annulation à l'initiative de la C3SI

La C3SI se réserve le droit d'annuler une formation, notamment en cas d'effectif insuffisant. Dans ce cas, le client est informé par écrit et les sommes éventuellement perçues sont intégralement remboursées, sans qu'aucune autre indemnité ne puisse être réclamée.

### **3.3 Annulation à l'initiative du client**

En cas d'annulation par le client moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation, 100 % du coût total sera dû à titre d'indemnité.

Toute formation commencée est due en totalité, sauf cas de force majeure dûment reconnue.

En cas de réalisation partielle, la facturation est effectuée au prorata du nombre d'heures réalisées.

Toute annulation doit être notifiée par écrit à la C3SI.

## **4. Obligations respectives des parties**

Avant le début de la formation, le client reçoit :

- Un programme détaillé,
- Une convention de formation en deux exemplaires, dont un doit être retourné signé à la C3SI.

À l'issue de la formation :

- Une facture est émise,
- Une attestation de présence et une facture acquittée sont transmises après règlement,
- Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

## **5. Modalités de financement et de règlement**

### **5.1 Financement DPC**

Les formations financées au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) sont réglées directement par le financeur à la C3SI.

En cas de droits insuffisants ou épuisés, le reste à charge incombe au stagiaire.

La formation doit être suivie intégralement pour bénéficier de la prise en charge.

Les repas sont inclus dans les journées de formation.

Les prestations sont exonérées de TVA (art.261-4-4 a du CGI).

### **5.2 Financement FIF PL**

Les actions collectives financées par le FIF PL sont réglées directement à la C3SI.

Si le stagiaire a utilisé ses droits à la formation, le reste à charge est à sa charge.

Pour une demande individuelle, le règlement est effectué directement par le stagiaire, qui dépose lui-même son dossier auprès du FIF PL.

Les repas sont inclus.

### **5.3 Financement OPCO**

Les formations peuvent être financées par un OPCO, sous réserve d'accord préalable et de fonds disponibles.

En cas de refus total ou partiel, la part non prise en charge est facturée directement au client.  
Les repas sont inclus.

#### **5.4 Financement individuel**

En cas de financement personnel, le règlement est effectué directement par le stagiaire à la C3SI.  
Les repas sont inclus.

#### **5.5 Règlement par une entreprise ou un établissement**

Le paiement doit intervenir dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire.

Les prix des formations sont exprimés en euros nets de taxe (TVA non applicable, art. 261-4-4 a du CGI).

Le tarif applicable est celui figurant sur le devis, le catalogue ou la convention de formation en vigueur à la date de l'inscription.

### **6. Dispositions pédagogiques**

Les formations proposées par la C3SI reposent sur une démarche participative, combinant apports théoriques, études de cas et échanges d'expériences.

Les contenus, méthodes et modalités d'évaluation sont précisés dans les fiches pédagogiques et les conventions de formation.

### **7. Données personnelles**

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion administrative des formations.  
Elles font l'objet d'un traitement conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).  
Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à :  
**formation@c-trois-si.fr**

### **8. Litiges**

Tout différend relatif à l'exécution des présentes CGV sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du **tribunal judiciaire de Nantes**.

### **9. Mentions légales**

#### **C3SI – Confédération des Centres de Santé**

N°de déclaration d'activité : 52 44 08100 44 (DREETS Pays de la Loire)

150 avenue Francis Robert – 44150 Ancenis

Tél. : 02 40 96 98 74 – [formation@c-trois-si.fr](mailto:formation@c-trois-si.fr)

[www.c-trois-si.fr](http://www.c-trois-si.fr)

Référence DPC : 8425 – SIRET : 814 267 670 00028 – Code APE : 9499Z